

4. *Collection ethnographique et historique sur les origines de la civilisation américaine.*

L'Assemblée,

Ayant étudié le plan scientifique et financier, demandé à l'Institut de Coopération intellectuelle par la quinzième Assemblée de la Société des Nations, d'une collection ethnographique et historique sur les origines de la civilisation américaine:

Souligne, comme la Commission de coopération intellectuelle l'a fait d'ailleurs elle-même, le grand intérêt de ce projet et son importance pour une meilleure compréhension mutuelle de l'Amérique et des autres continents;

Et reconnaît qu'il appartient avant tout aux gouvernements eux-mêmes et aux institutions savantes intéressées d'assurer, par des contributions spéciales, la réalisation scientifique du projet;

Partage l'avis de la Commission internationale de coopération intellectuelle que la publication envisagée doit faire l'objet d'un nouvel examen de la part de personnalités compétentes, chargées d'arrêter le plan définitif de la collection, de telle manière qu'elle présente une large synthèse de la période envisagée, en un nombre relativement restreint de volumes, et de la diriger; l'entreprise, qui se développera sous les auspices de la Commission de coopération intellectuelle, sera placée sous la responsabilité scientifique des personnes ainsi désignées.

L'Assemblée sera heureuse de prendre connaissance, l'an prochain, de l'état d'avancement du projet.

5. *La radiodiffusion et la paix.*

L'Assemblée,

Ayant examiné l'avant-projet de convention internationale concernant l'emploi de la radiodiffusion dans l'intérêt de la paix élaboré par la Commission de coopération intellectuelle à la demande de l'Assemblée elle-même, et qui a fait, à deux reprises, l'objet d'une étude de la part des Etats membres et non membres de la Société des Nations:

Prie le Conseil de vouloir bien inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée la conclusion de cet accord, le problème pouvant être examiné en 1936 par une conférence *ad hoc*, constituée au sein même de l'Assemblée par des délégués munis de pouvoirs.

6. *Déclaration concernant la revision des manuels d'histoire.*

L'Assemblée,

Constatant les efforts persévérants poursuivis depuis de nombreuses années par la Commission de coopération intellectuelle, en vue d'assurer l'objectivité des manuels scolaires et, plus spécialement, celle des livres d'histoire:

Reconnaît qu'une action gouvernementale prêterait à ces efforts l'appui le plus efficace.

Prie, en conséquence, le Conseil de communiquer aux Etats membres de la Société des Nations et aux Etats non membres la Déclaration élaborée par la Commission concernant la revision des manuels d'histoire et de les inviter à la signer.

7. *Relations de l'Organisation de coopération intellectuelle avec le Conseil international des Unions scientifiques.*

L'Assemblée,

Persuadée que des relations plus étroites entre l'Organisation de coopération intellectuelle et le Conseil international des Unions scientifiques sont dans l'intérêt bien compris des deux institutions: